

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
Gazpar M Simple et Double





SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

Les produits Gazpar M Simple et Gazpar M Double décrits dans ce manuel sont des appareils d'aspiration des gaz d'échappement à montage mural pour un ou deux postes de travail.
Ces produits permettent la réalisation d'une installation de captation à la source des gaz d'échappement émis par les véhicules à moteur dans des environnements fermés. Grâce à leurs cotes d'encombrement réduites et à leur facilité de montage, ils sont particulièrement indiqués pour les petits et moyens ateliers mécaniques.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les systèmes d'aspiration muraux Gazpar M sont disponible avec 1 ou 2 flexibles de longueur 5 m et de diamètre 75 mm ou 100 mm.

Le raccordement électrique des systèmes d'aspiration muraux est en triphasé 230/400 V – 50 Hz.

Gazpar M	Longueur flexible(m)	Diamètre flexible (mm)	Puissance ventilateur (kW)	Intensité absorbée (A)	Niveau sonore * (dB_A)
Simple 75/5	5	75	0.37	1.1/1.9	66
Simple 100/5	5	100	0.75	1.9/3.3	68
Double 75/5	2 * 5	75	0.37	1.1/1.9	66
Double 100/5	2 * 5	100	0.75	1.9/3.3	68

* Niveau relevé à 1.5 m du ventilateur aux quatre points cardinaux. Mesures effectuées en champ libre, ventilateur raccordé en amont et en aval.

3. NORMES GENERALES DE TRAVAIL ET DE SECURITE

- Ne pas laisser d'éléments d'emballage potentiellement dangereux (polystyrène expansé, clous, carton, bois, etc.) à la portée des enfants ;
- S'assurer, avant de brancher l'appareil, que les informations mentionnées sur la plaque moteur correspondent aux caractéristiques du réseau électrique
- Cet appareil ne doit être employé que pour les utilisations pour lesquelles il a été conçu. Tout autre usage en constitue un usage impropre et donc potentiellement dangereux. France Air ne saurait être tenue responsable de tout dommage dérivant d'un usage impropre, erroné ou irraisonné de son produit ;
- Ne pas procéder à des opérations d'entretien lorsque l'appareil est sous tension. Débrancher la machine avant toute intervention de cette nature et couper l'interrupteur général ;
- En cas de panne ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, l'éteindre et ne pas le démonter. Pour toute éventuelle réparation, s'adresser à notre service d'assistance technique et exiger l'utilisation de pièces de rechange originales. Le non-respect de ces indications peut compromettre la sécurité de l'appareil.
- Lorsque l'appareil n'est plus utilisé, il est conseillé de le mettre totalement hors service en le débranchant du réseau d'alimentation et en l'éliminant dans le respect de la réglementation en vigueur dans le pays où il est utilisé.
- L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur ;
- Eviter d'utiliser l'appareil à proximité de sources de chaleur ;
- Température ambiante maximum de fonctionnement : 40°C ;

- Température maximum des gaz ou des fumées à convoyer 60 - 70°C.
- L'installation doit être effectuée par un personnel compétent, selon les instructions fournies par **France Air**. Une installation erronée de la machine peut être à l'origine de préjudices envers des personnes, des animaux ou des biens pour lesquels le constructeur ne saurait être tenu responsable.
- Si un appareil fonctionnant avec un combustible solide, liquide ou gazeux, hermétique et différent du type “à flux équilibré”, se trouve dans le local à aérer, il est nécessaire de s'assurer au préalable de la présence d'une prise d'air suffisante à une bonne combustion de l'appareil et au bon fonctionnement du ventilateur.
- Si l'appareil tombe accidentellement ou s'il subit des chocs violents, celui-ci peut présenter des dommages non visibles et devenir dangereux. Ne plus l'utiliser et le faire contrôler par notre Assistance technique.
- Ne pas utiliser l'appareil pour convoyer des fumées chargées d'agents chimiques corrosifs ou des mélanges explosifs.
- Ne pas mettre en marche le ventilateur lorsque la bouche d'aspiration n'est pas raccordée à l'échappement.



L'APPAREIL EST REALISE SELON LES REGLES DE L'ART. SA DUREE DE VIE ET SA FIABILITE ELECTRIQUE ET MECANIQUE SONT FONCTION D'UN ENTRETIEN CORRECT ET REGULIER

4. CONTROLES PRELIMINAIRES ET INSTALLATION

Pour la vérification, à la livraison, du matériel reçu, se référer aux listes ci-dessous en fonction du modèle.

Gazpar M Simple 75/5 et 100/5 (cf figure 1)

Pièce	Gazpar M simple 75/5	Gazpar M simple 100/5	Qté.
1	Ventilateur série AL, P=0.37 kW	Ventilateur série AL, P=0.75 kW	1
2	Collier de serrage diamètre 100 mm	Collier de serrage diamètre 100 mm	2
3	Elément de descente en tôle galvanisée ∅ 100 mm; L=1 m	Elément de descente en tôle galvanisée ∅ 100 mm; L=1 m	1
4	Collier de fixation ∅ 100 mm	Collier de fixation ∅ 100 mm	1
5	Bride de montage du tube	Bride de montage du tube	1
6	Cône de réduction 100/75	Cône de réduction 100/100	1
7	Collier de serrage diamètre 75 mm	Collier de serrage diamètre 100 mm	2
8	Flexible anti-écrasement ∅ 75 mm ; L=5 m	Flexible anti-écrasement ∅ 100 mm ; L=5 m	1
9	Support mural pour flexible en position de repos	Support mural pour flexible en position de repos	1
10	Bouche caoutchouc BCAS 75/140	Embout en caoutchouc BCAS 100/140	1

<u>Gazpar M Double 75/5 et 100/5</u> (cf figure 2)

Pièce	Gazpar M double 75/5	Gazpar M double 100/5	Qté.
1	Ventilateur série AL, P=0.37 kW	Ventilateur série AL, P=0.75 kW	1
2	Collier de serrage diamètre 100 mm	Collier de serrage diamètre 150 mm	2
3	Elément de descente en tôle galvanisée ∅ 100 mm; L=1 m	Elément de descente en tôle galvanisée ∅ 150 mm; L=1 m	1
4	Collier de fixation ∅ 100 mm	Collier de fixation ∅ 150 mm	1
5	Bride de montage tube	Bride de montage tube	1
6	Dérivation en Y	Dérivation en Y	1
7	Collier de serrage diamètre 75 mm	Collier de serrage diamètre 100 mm	4
8	Flexible anti-écrasement ∅ 75 mm ; L=5 m	Flexible anti-écrasement ∅ 100 mm ; L=5 m	2
9	Support mural pour flexible en position de repos	Support mural pour flexible en position de repos	2
10	Bouche caoutchouc BCAS 75/140	Bouche caoutchouc BCAS 75/140	2

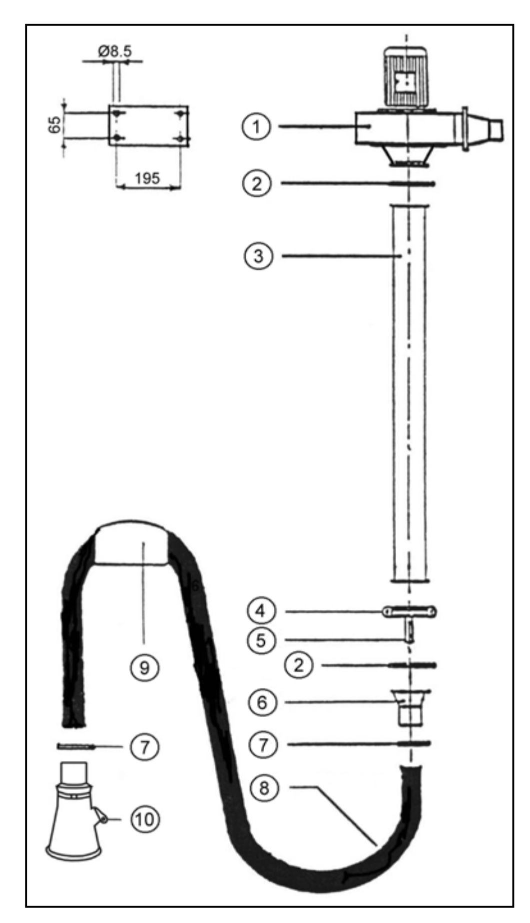


fig. 1 – GAZPAR M SIMPLE

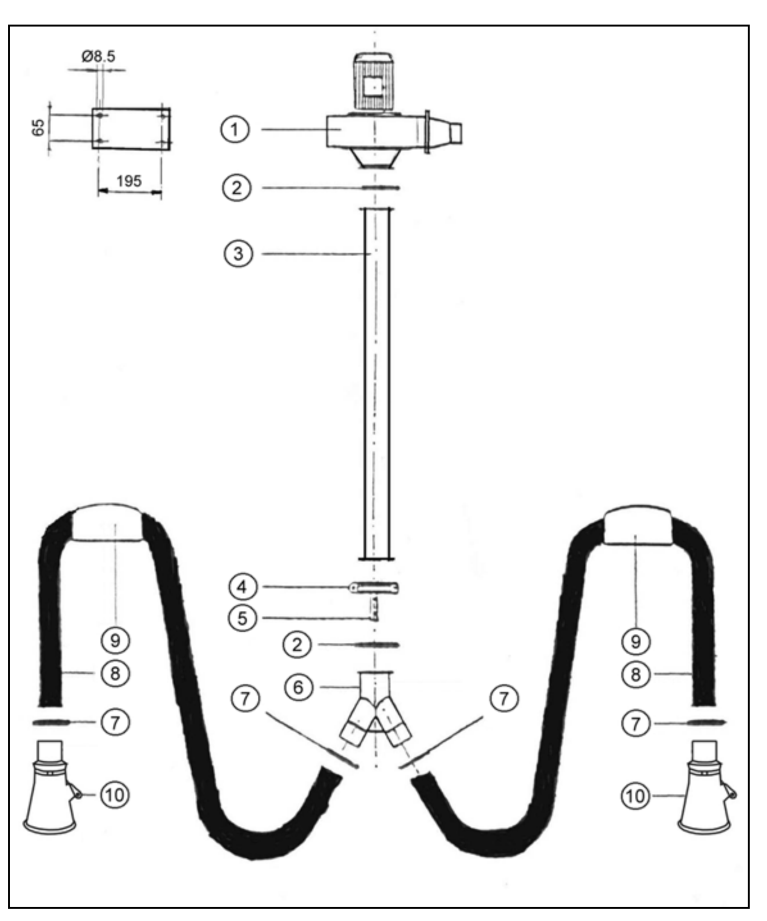


fig. 2 – GAZPAR M DOUBLE

Installation

- Vérifier que le mur est suffisamment robuste (brique pleine ou béton) pour supporter le poids du système d'aspiration mural et est approprié pour un montage avec chevilles à expansion
- La hauteur d'installation est de <u>2.5 m environ</u> (support du ventilateur)
- La fixation est assurée par 4 vis M8 montées dans des chevilles à expansion, le perçage étant réalisé suivant les entraxes précisés figure 1 et 2
- Fixer le ventilateur au mur, l'aspiration étant orienté vers le bas
- Percer et fixer au mur la bride de montage (pièce n° 5), placée sur la partie inférieure de l'élément de descente
- Fixer le collier de fixation (pièce n° 4) à la bride de montage (pièce n° 5) ;
- Raccorder l'élément de descente (pièce n° 3) à l'embout d'aspiration au moyen du collier de serrage (pièce n° 2) ;
- Ancrer l'élément de descente (pièce n° 3) sur la bride de montage (pièce n° 5) au moyen du collier de fixation (pièce n° 4) ;
- Raccorder la pièce n° 6 (réduction ou dérivation en Y selon les modèles) à l'extrémité inférieure de l'élément de descente (pièce n° 3) au moyen du second collier de serrage (pièce n° 2)
- Compléter l'installation avec le flexible (pièce n° 8) et la bouche d'aspiration (pièce n° 10) en utilisant les colliers de serrage appropriés (pièce n° 7) ;
- Fixer au mur, les support muraux pour le flexible en position de repos (pièce n° 9).

Pour terminer l'installation, la sortie du ventilateur devra être raccorder à un réseau en conduites galvanisées pour l'évacuation des gaz aspirés à l'extérieur et l'utilisateur devra procéder aux raccordements électriques du ventilateur.

La canalisation d'évacuation devra être d'un diamètre équivalent au refoulement du ventilateur et devra présenter le moins de singularité possible (réduction, coude, …) et devra aboutir à l'extérieur au moyen d'un conduit approprié pour empêcher l'infiltration de l'eau de pluie.



**La machine ne doit être utilisée que raccordée au réseau d'évacuation.
Ne pas mettre le ventilateur en marche lorsque la bouche n'est pas raccordée sur l'échappement du véhicule.**



**Ne pas renvoyer dans le local les gaz aspirés.
Protéger l'appareil d'éventuelles infiltrations d'eau de pluie.**

5. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- Vérifier que l'installation électrique existante soit convenablement dimensionnée et que toutes les protections prévues par les réglementations en vigueur soient présentes ;
- Prévoir en amont du ventilateur les dispositifs de protection appropriés et préconisés par les réglementations en vigueur (par ex. interrupteur magnétothermique, fusibles de sécurité, etc.) ;
- Utiliser un câble d'alimentation de type H07 avec une section minimale de 1.5 mm^2 ;
- Effectuer une mise à la terre de l'installation
- Raccorder les câbles d'alimentation au bornier du moteur conformément aux schémas ci-dessous
- Démarrer le moteur pour vérifier que le sens de rotation du ventilateur correspond bien à la flèche apposée sur celui-ci (voir fig. 9). Si nécessaire, permuter 2 des 3 phases
- Vérifier que l'intensité absorbée par le moteur est inférieure à l'intensité plaquée.

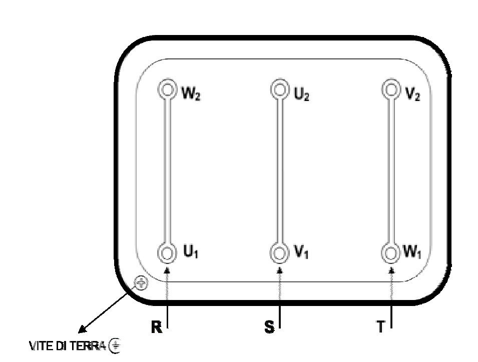


S'adresser à un personnel qualifié.
Procéder à la mise à la terre des parties métalliques de l'installation.

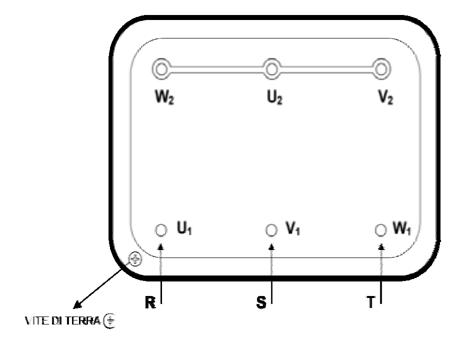
6. SCHEMAS DE BRANCHEMENT

6.1 Moteur Triphasé

Branchement en triangle
230 V - Triphasé

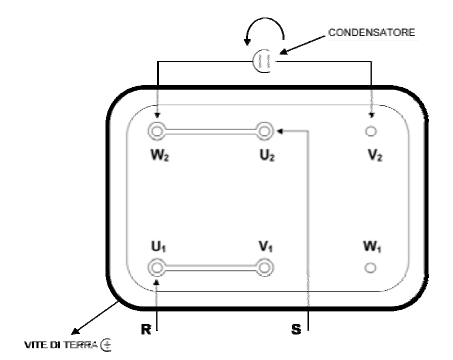


Branchement en étoile
400 V - Triphasé

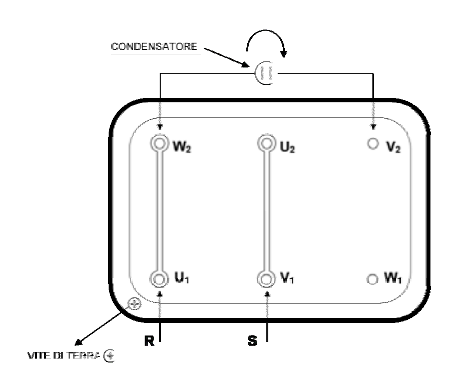


6.2 Moteur Monophasé

Rotation en sens "horaire"
(230 V – 50 Hz)



Rotation en sens "anti-horaire"
(230 V – 50 Hz)



7 ENTRETIEN

- Ne pas raccorder la bouche d'aspiration en caoutchouc sur des véhicules en marche si le ventilateur ne fonctionne pas
- Ne pas déplacer les véhicules sans avoir au préalable retiré la bouche d'aspiration en caoutchouc de l'échappement du véhicule
- Quand il n'est pas utilisé, ranger le flexible sur son support
- Ne pas aspirer de papiers, chiffons, poussières, car les corps étrangers aspirés pourraient obstruer les flexibles ou endommager le ventilateur
- Les parties en contact avec les pots d'échappement des véhicules peuvent atteindre des températures élevées, par conséquent utiliser toujours des gants pour les opérations de raccordement de la bouche d'aspiration
- Effectuer périodiquement les opérations d'entretien suivantes :.

Tous les trois mois :

- vérifier l'état du flexible et de la bouche d'aspiration en caoutchouc ;
- vérifier la qualité de la fixation du système au mur support
-contrôler l'efficacité des dispositifs électriques de sécurité et de protection du ventilateur
- éliminer les accumulations de poussière sur le corps du moteur électrique par un jet d'air comprimé.

8. Problemes et Solutions

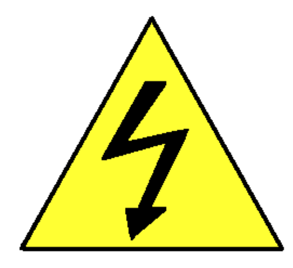
Avant de procéder à toute intervention d'entretien ou de réparation, s'assurer que le ventilateur est éteint et débranché du réseau d'alimentation électrique. S'assurer également que l'opération prévue ne comporte aucun risque.



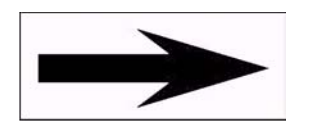
S'ADRESSER TOUJOURS A UN PERSONNEL QUALIFIE

Problèmes	Causes	Solutions
L'appareil ne démarre pas	Mauvais branchement de l'alimentation	Vérifier les branchements électriques de l'interrupteur omnipolaire magnétothermique et des bornes du moteur
	Charge excessive	Vérifier que la pale du ventilateur n'est pas bloquée
	Voltage trop bas	Contrôler la tension du réseau de distribution électrique
	Condensateur défectueux ou débranché (monophasé seulement)	S'adresser à un personnel qualifié pour une vérification plus précise.
Capacité d'aspiration insuffisante	La pale tourne en sens contraire	Vérifier si le ventilateur tourne dans le bon sens (fig. 10).
	Obstacles physiques et/ou occlusions	Vérifier (et agir au cas échéant) l'absence de tout écrasement ou de courbes trop serrées le long de la canalisation. Vérifier qu'aucun corps étranger ne se trouve à l'intérieur des tuyaux.
	Une ou plusieurs phases sont débranchées ou interrompues	Vérifier les branchements électriques de l'interrupteur omnipolaire magnétothermique et des bornes du moteur et que le câble d'alimentation est en bon état.
	Un ou plusieurs enroulements internes du moteur électrique sont différents.	S'adresser à un personnel qualifié pour un contrôle plus précis.
	Court circuit du moteur électrique	S'adresser à un personnel qualifié pour un contrôle plus précis.
Les fusibles de l'installation électrique générale brûlent et/ou l'interrupteur différentiel se déclenche (disjoncteur)	Court circuit d'un branchement	Vérifier les branchements électriques de l'interrupteur omnipolaire magnétothermique Et des bornes du moteur et le bon état du câble d'alimentation
	Court circuit du moteur électrique	S'adresser à un personnel qualifié pour un contrôle plus précis.

10. DESCRIPTION DES ADHESIFS



Adhésif indiquant la présence d'éléments sous tension à l'intérieur du bornier (si le moteur est monophasé, la mention “MONO 220 V” est indiquée).



Adhésif indiquant le sens correct de rotation du ventilateur.

11. MARQUES ET CERTIFICATIONS

Les modèles Gazpar M simple et Gazpar M double sont conformes aux prescription des directives 89/392/CEE et modifications ultérieures.
La conformité est signalée par une plaquette apposée sur la machine, portant le marquage CE.